

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 12 avril 2013.

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 25 et 26 mars 2013

2013 V. 76 - Voeu relatif à la dénomination d'un lieu ou d'une rue « Henri Caillavet » à Paris.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Considérant la vie et l'engagement politique d'Henri Caillavet, ancien membre du Gouvernement René Mayer, en 1953, puis du Gouvernement Pierre Mendès France en 1955, ancien parlementaire radical, de gauche, aux convictions progressistes à l'Assemblée nationale, au Sénat et au Parlement européen entre 1946 et 1984, né à Agen le 13 février 1914 et décédé à Bourisp le 27 février 2013 à 99 ans ;

Considérant qu'il fut l'un des premiers défenseurs des droits des femmes en participant à l'élaboration du projet de loi sur l'interruption volontaire de grossesse (IVG) et le divorce par consentement mutuel ;

Considérant son attachement indéfectible à la liberté de conscience, grâce à laquelle il contribua à la création de la Commission nationale informatique et liberté (CNIL), et qu'il présida la commission pour la transparence et la pluralité de la presse en 1985 ;

Considérant, qu'il fut l'un des premiers à s'engager pour la dépénalisation de l'homosexualité, et le premier à défendre la cause des personnes transgenres ;

Considérant son engagement pour le droit à mourir dans la dignité, ayant été à ce titre plusieurs fois président de l'ADMD (association pour le droit à mourir dans la dignité) ;

Considérant les valeurs humanistes, républicaines et progressistes qu'Henri Caillavet a portées tout au long de sa vie ;

Ainsi sur la proposition de Mme Laurence GOLDGRAB, MM. Gilles ALAYRAC, Jean-Bernard BROS et des élus du groupe socialiste, radical de gauche et apparentés,

Emet le vœu :

Que la dénomination «Henri Caillavet» soit attribuée à un lieu ou une voie de Paris.